

La gestion des déchets hospitaliers en question

Compte Test - 2013-05-27 17:19:00 - Vu sur pharmacie.ma

Une table ronde sur le thème «Gestion durable des déchets médicaux et pharmaceutiques (DMP) dans les établissements de santé», a été organisée dernièrement par l'association Medwem (mediterranean for water and environment) en collaboration avec le Programme de gestion et de protection de l'environnement (PGPE) de la coopération technique allemande (GIZ) au Maroc.

Au cours de cette rencontre qui a eu lieu à Rabat, l'auditoire a appris avec surprise la vraie nature des broyeurs stérilisateurs. «Parmi les 142 hôpitaux publics, 87 externalisent la gestion de leurs déchets hospitaliers, tandis que 19 traitent les leurs de manière inappropriée. Par ailleurs, 36 hôpitaux publics utilisent 20 broyeurs stérilisateurs», a indiqué Laïla Bouhmidî, cadre à la direction des hôpitaux et soins ambulatoires au ministère de la Santé.

Si les responsables chargés de la gestion des DMP disent bien utiliser des broyeurs stérilisateurs, certains répondent que ces appareils ne respectent pas les dispositions de la loi. «Ces broyeurs stérilisateurs sont en réalité des désinfecteurs», a indiqué Soufiane Derraji, président de la Société marocaine de stérilisation et coordonnateur de l'unique certificat universitaire de stérilisation de la faculté de médecine et de pharmacie de Rabat. Reste à savoir également si ces appareils sont effectivement fonctionnels en l'absence d'un contrat de maintenance.

Face à cet état de fait, il n'existe pas encore un plan national de gestion des DPM d'autant plus que l'évolution démographique est galopante. Dans un établissement hospitalier, un lit produit 3 kg de déchets par jour. «Une étude a montré que 21 000 tonnes de déchets hospitaliers sont produites annuellement dont 6 000 tonnes de déchets médicaux», a souligné Abdelkader Ajir, chef du service sol et déchets au département de l'environnement du ministère de l'Énergie, des mines et de l'eau.

Mohammed Said Belkadi, directeur adjoint du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Marrakech a annoncé le lancement prochain du projet de gestion durable des DMP dans le CHU de Marrakech pour la période 2014-2018 et dont les responsables ont opté pour le traitement des DMP sur place au lieu de l'externaliser.

A l'issue de cette rencontre, il a été décidé notamment la création d'un comité de travail pour réaliser un inventaire de la filière DMP et réfléchir sur l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques pour les opérateurs. Il a été proposé de faire appel au Fonds de protection de l'environnement pour financer les actions urgentes. Pour ce qui est de la formation, un diplôme universitaire sur la gestion des DMP devrait être créé dès l'année universitaire 2013-2014.

Ce projet est initié par deux établissements universitaires, à savoir la faculté de médecine et de pharmacie de Rabat et la faculté des sciences et techniques de Mohammedia.